d'affection !) le mot qui peint, la phrase rhythmée, les harmonies et les éclats de douleurs, et, enfin, ces soudaines étincelles de lumière et de vie qui sont ce que l'artiste, ce que le poëte, ce que l'homme a en lui de plus individuel ! »

Le même critique a apprécié de la manière suivante ces deux écrivains : « Il n'y eut pas, dans toute notre grande époque littéraire, dit-il, de révolutionnaires en art plus absolus et plus violents que ces hardis écrivains, qui, tout en sachant comme des maîtres toutes les traditions de l'art et de la poésie, résolurent, dès le premier jour, de rompre, sans retour possible, avec les vieux moules, avec les vieilles conventions, avec les vieux mensonges et avec les pompeuses fadeurs de ce style soutenu qui, ainsi que le dit Michelet, étouffe, écrase lourdement, depuis deux siècles, la France de Rabelais, d'Agrippa d'Aubigné, de Régnier, de La Fontaine. Ils ont été les premiers *réalistes*, en prenant ce mot, si souvent déshonoré ou mal compris, dans son sens vrai et élevé; car, répudiant audacieusement les formules romantiques aussi bien que les formules classiques, ils ont, les premiers en ce temps, peint, décrit, fait revivre, d'après la nature même, l'homme innombrable, divers, et le milieu où il s'agite, ne demandant l'idéalisation de leurs paysages et de leurs types qu'à la splendide propriété du style et à la magie du mot juste. » Cette appréciation a besoin d'un correctif; il est certain que, à l'aide de nouveaux procédés de style, MM. de Goncourt sont arrivés à exprimer d'une façon satisfaisante des impressions on ne peut plus fugitives, des analyses que personne n'avait fouillées si profondément, des remarques singulières qu'on n'avait pas encore faites; mais ils ont poussé jusqu'à l'excès leurs meilleures qualités et les ont transformées en défauts.

« Coloristes enragés, dit un autre critique, M. J. Brû, ils emploient toutes les nuances de la palette; ils en font rayonner avec profusion les teintes vives et un peu crues par des oppositions de lumière et de clair-obscur, des heurts de tons, des séparations tranchées, tout d'abord agréables, mais dont l'impression trop persistante émousse la sensibilité, et dont la répercussion à jeu continu, sans nuire à l'harmonie générale, crispe les nerfs par l'abus de l'éblouissement. Néologismes bizarres, antithèses de mots, termes techniques, locutions inusitées, expressions d'argot, phrases d'atelier, tout concourt à leur but, l'*effet;* mais l'ensemble si saisissant est noyé dans le détail; le mauvais goût dépare parfois ces alliances de mots, heureuses souvent; ce style sonore, alerte, martelé, craquant, sans défaillance, et toujours *soi*, mais toujours aussi de parti pris contre la simplicité, est souvent incompréhensible pour ceux qui ne sont pas « du bâtiment. » Observateurs, MM. de Goncourt sont encore eux-mêmes. Ils sont amoureux de la description et en abusent au point que le roman semble fait pour elle et par elle seule : comme ils excellent dans le genre, ils s'y éternisent. A eux les tableaux ravissants aux perspectives rigoureuses, aux détails soignés, aux reliefs énergiques, au cadre d'exactitude et de vérité. Mais que de longueurs et de phraséologie! L'étude est consciencieuse et fouillée; elle l'est trop! Tout cela est trop creusé, trop long, trop complet; c'est un fonds qui s'épuise à trop produire : trop de savoir et d'érudition étalés; le sujet est trop vidé. En vain le pittoresque, le beau, le comique viennent tour à tour séduire, émouvoir, égayer l'imagination; en vain le style se déroule, plein d'éclairs et de magnificences, large et grandiose avec ses reflets d'acier et ses rayons d'or. L'excès de lumière blesse les yeux; ce feu roulant assourdit l'oreille. »

Quoi qu'il en soit, la collaboration littéraire des frères de Goncourt a laissé dans la littérature contemporaine une trace originale, et il est regrettable que la mort soit venue la briser sitôt. Comme érudits, comme moralistes et comme romanciers, ils ont marqué leur place parmi les esprits d'élite et les écrivains qui ont su le mieux manier la langue française.

GOND s. m. (gon — Diez rattache ce mot à la forme lorraine *angon*, où il voit le latin *ancon*, coude, crochet, en grec *ankôn*. Comparez le sanscrit *anka*, *ankuça*, crochet, de la racine *anc*, recourber. Mais M. Littré croit que la forme française *gond* est absolument la même que la forme portugaise *gonzo*, *engonzo*, que Diez rattache au latin *contus*, pieu, et que la forme provençale *gofo*, *gofon*, où Diez voit le bas latin *gumphus*, attache, qui est le grec *gomphos*, clou. Avec Du Cange, il rattache ces trois formes au bas latin *gumphus*, d'où Diez ne fait dériver que le provençal. Quant au grec *gomphos*, il répond exactement au sanscrit *gambha*, dent, de la racine *gabh*, *gambh*, bâiller). Morceau de fer rond et coudé, sur lequel tournent les pentures d'une porte : *Une porte qui tourne sur ses* GONDS.

— Fig. Fondement, base morale :

Secoués de leurs *gonds* antiques,
Les empires, les républiques
S'écroulent en débris épars.
LAMARTINE.

— Fam. *Sortir*, *être mis*, *porté*, *jeté hors des gonds*, Entrer dans une grande colère, être hors de soi : *Il suffit quelquefois du bourdonnement d'une mouche pour faire* SORTIR DES GONDS *l'homme le plus doux de l'univers.* (Cherbuliez.)

— Anat. Première vertèbre du cou, sur laquelle tourne la tête.

— **Encycl.** Un *gond* se compose de trois parties, savoir : la tête, le corps et la pointe. La tête est toujours une partie cylindrique, souvent prise à la forge dans le morceau de fer qui forme le *gond* entier, quelquefois rapportée et soudée à angle droit dans le corps, dont l'extrémité opposée est scellée et fixée dans le montant qui doit la recevoir. Si ce montant est en pierre ou en plâtre, le scellement est fourchu et chaque bout est un peu contourné; si, au contraire, il est en bois, le corps se termine par une pointe, et le *gond* est enfoncé comme un clou, à coups de marteau. Dans le premier cas, on pratique avec le ciseau un trou carré dans lequel le scellement et une grande partie du corps entrent entièrement; puis, celui-ci introduit, on remplit la cavité avec du plâtre. Pour empêcher le *gond* de sortir et augmenter la solidité de l'attache, on enfonce de petits coins en bois dans le plâtre fraîchement posé.

Lorsque le plancher d'une chambre n'est pas parfaitement de niveau, il est difficile que la porte, dans son mouvement circulaire, puisse fermer exactement et remplir la baie. Dans ce cas, on incline l'épaulement de la tête du *gond*, ou bien le champ de la douille de la penture, qui repose sur cet épaulement; de cette façon, la porte se soulève au fur et à mesure qu'on l'ouvre, et, lorsqu'elle se ferme, elle redescend au niveau du plancher. Cette inclinaison présente encore l'avantage que la porte, livrée à elle-même, se ferme seule, sans qu'il soit besoin d'avoir recours aux ressorts ou aux poids pour la ramener; elle descend par le fait de l'inclinaison de la douille, en décrivant une hélice. Ce système fort simple a été remplacé, pour les salles dans lesquelles on pose des tapis, par le *gond* en hélice, qui n'est qu'un *gond* ordinaire dont la tête, au lieu d'être unie, porte un pas de vis allongé, quelquefois double; la douille de la penture est alors un écrou qui se visse et se dévisse à chaque mouvement de rotation que l'on donne à la porte. On fait aussi des *gonds* coudés, à galets, à pivots, etc., qui tous sont construits dans le but d'obtenir la fermeture de la porte sans qu'il soit nécessaire de la pousser. Ces systèmes, variables à l'infini, suivant la position qu'occupe la baie, sont employés dans les administrations et les bureaux fréquentés par un nombreux public.

GOND s. m. (gondd). Linguist. Idiome dravirien.

— **Encycl.** Cet idiome appartient au groupe des langues vindhyennes ou draviriennes de la région septentrionale et, par conséquent, à la classe des langues agglutinantes. Le *gond* offre une mutabilité euphonique poussée à un haut degré, qui rend facile l'union des racines. On y trouve aussi des traces de l'usage de répéter, après le verbe, le pronom qui était déjà placé avant, ainsi que cela a lieu dans l'idiome dhimal. Moins dur que le toda ou touda, quoiqu'il le soit plus que le tamoul, le plus important des idiomes draviriens méridionaux, le *gond* a conservé les plus anciennes formes draviriennes.

GONDA s. m. (gon-da). Métrol. Subdivision de la monnaie de compte en usage au Mogol, divisée en 4 cauris, et représentant une valeur de 0 fr. 00385.

GONDAHAIRE, premier roi de Bourgogne. V. GONDICAIRE.

GONDAR, ville de l'Abyssinie, dont elle était la capitale sous le négous Théodoros III, ch.-l. de la province d'Amhara, par 12° 36′ de latit. N. et 35° 10′ de longit. E.; 7,000 hab. Cette ville est située dans la partie N.-E. du pittoresque et fertile plateau de Dembea, à 2,200 mètres d'altit. et à 40 kilom. N. du lac Dembea ou Tana (Zana), sur une colline escarpée, dont le sommet s'élève à plus de 300 mètres au-dessus de la surface du lac. Les différentes parties de la ville sont séparées les unes des autres par de vastes espaces déserts et par des amas de ruines; l'ensemble forme un labyrinthe de petites maisons semées au milieu de haies vives, de buissons et de bouquets d'arbres, entre lesquels s'élève çà et là une église entourée d'un bosquet. La colline est couronnée par les ruines imposantes du *Negous Gimp* ou château des anciens empereurs d'Ethiopie, construit au XVIe siècle par des Portugais. C'est une agglomération de palais en ruine de différents styles, couronnés de tours, de coupoles et de créneaux. Les jardins du château, magnifiques jadis, ne sont plus aujourd'hui qu'une sorte de forêt impénétrable, qui sert de retraite aux bêtes sauvages. La partie principale de la ville s'étend au S. et au S.-O. du château, dans la vallée que forme la rivière Gaha. Sur le penchant de la colline se trouve l'*Abouna-Biet* (quartier de l'Abouna), qui appartient tout entier à l'abouna ou patriarche de l'Abyssinie; puis, dans la vallée elle-même, l'*Etschege-Biet* ou quartier de l'Etschege (supérieur des moines), l'homme le plus influent de l'Abyssinie après le négous et l'abouna; c'est aussi dans ce quartier qu'habitent les prêtres, les moines et les employés ecclésiastiques. On rencontre ensuite l'*Islam-Biet* ou quartier des mahométans, qui est très-peuplé, et enfin le *Falascha-Biet* ou quartier des juifs. Dans toutes les parties de la ville, les rues sont étroites, tortueuses, escarpées, pleines de boue et à chaque pas rendues impraticables par des amas de décombres. Les maisons, construites en pierre pour la plupart, sont basses et ont la forme de tours rondes, avec un toit incliné, en roseaux ou en paille; il en est bien peu qui soient recouvertes en ardoises. Cette ville renferme 44 églises desservies par 317 prêtres, sans parler d'une foule de moines et de religieuses. Les falaschas ou juifs et les mahométans ont aussi leurs édifices religieux et pratiquent leur culte à peu près librement. Une autre corporation presque aussi nombreuse que le clergé est celle des *Debtérah*, écrivains ou lettrés, pour l'éducation desquels existent plusieurs écoles spéciales, telles que des écoles de chant religieux, de poésie, de jurisprudence, d'Ancien Testament, etc. La plupart des habitants de Gondar sont négociants; ils commercent, d'un côté, avec Godjam et Damot, et, de l'autre, avec Massaua et Souakim. Les principaux produits de l'industrie manufacturière de Gondar sont : les vêtements de coton, les broderies d'or, le parchemin, les selles, les parasols de natte, les couteaux, les lames d'épée, les rasoirs, etc. Pour monnaie, on se sert d'or en lingot, de thalers allemands, qui ne sont cependant qu'en petit nombre dans la contrée, et de lamelles de sel, que l'on tire du lac d'Alelbald, dans la plaine de Tolta. La température moyenne de Gondar est d'environ 20 degrés. Il y tombe beaucoup de pluie, surtout de juin à octobre.

On ignore l'époque de la fondation de cette ville; elle fut, depuis les temps les plus reculés du moyen âge jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, la capitale du puissant empire d'Ethiopie et devint ensuite celle de l'Etat indépendant d'Amhara, qui fut conquis, vers 1853, par Théodoros. Ce dernier, après s'être fait proclamer négous, choisit Gondar pour la capitale du nouvel empire d'Ethiopie, auquel a mis fin, en 1868, la bataille de Magdala.

GONDEBAUD, roi de Bourgogne, second fils de Gondioc, mort à Genève en 516. Il gouverna d'abord la Bourgogne et la Franche-Comté comme feudataire de son frère Chilpéric, se révolta contre lui vers 477, et, après l'avoir vaincu, le fit mettre à mort, ainsi que son autre frère Godomar, qui avait soutenu le parti de Chilpéric. En 493, au retour d'une expédition en Italie, il accorda sa nièce Clotilde en mariage à Clovis, roi des Francs; mais, réfléchissant presque aussitôt que c'était en quelque sorte donner à ce chef puissant des droits sur la Bourgogne, il envoya des cavaliers pour ramener la princesse, qui parvint à leur échapper. De là, la haine de Clovis pour Gondebaud, haine qui éclata en 500 par l'invasion de la Bourgogne. Vaincu près de Dijon, grâce à la trahison de son frère Gondegisile, Gondebaud s'enfuit à Avignon, parvint à négocier un traité avec les Francs, surprit Gondegisile dans Vienne et l'égorgea. Couvert du sang de toute sa famille, il obtint néanmoins la bienveillance des évêques catholiques en abjurant l'arianisme, et par eux obtint le pardon de Clovis, qu'il aida plus tard dans sa guerre contre les Wisigoths. Il avait fait quelques efforts pour fondre en un seul peuple les Burgundes et les Gallo-Romains. C'est lui qui promulgua (vers 502) la première partie de la loi Gombette.

GONDEBAUD, surnommé **Ballomer**, roi d'Aquitaine. V. GONDOVALD.

GONDEGISILE ou **GODEGISILE**, prince bourguignon, quatrième fils de Gondioc, roi de Bourgogne, tué à Vienne en 501. Il reçut, à la mort de son père, le gouvernement du pays qui forme à peu près aujourd'hui le département du Doubs. Il laissa son frère Gondebaud, roi de Bourgogne, exterminer ses autres frères et obtint de celui-ci, pour prix de sa neutralité, Genève et ses environs. Mais, quelque temps après, effrayé de la puissance de Gondebaud, il s'allia secrètement à Clovis et contribua par sa défection à la victoire que le roi de France remporta sur le roi des Bourguignons (500). Profondément irrité contre son frère, Gondebaud marcha contre lui l'année suivante, l'assiégea dans Vienne, s'empara par ruse de la ville et tua de sa propre main Gondegisile, qui s'était réfugié dans une église.

GONDEMAR, prince bourguignon, troisième fils de Gondioc. Il reçut en apanage le Dauphiné à la mort de son père (473). S'étant joint à son frère Chilpéric pour résister aux projets ambitieux de son autre frère Gondebaud, il dut bientôt lutter seul contre ce dernier, qui venait de faire assassiner Chilpéric, s'enferma dans Vienne, et fut, après la prise de cette ville, brûlé dans une tour où il s'était réfugié (477).

GONDEMAR ou **GODOMAR**, roi de Bourgogne, de 524 à 534, second fils de Gondebaud. Il succéda à son frère Sigismond, tué par Clodomir, roi d'Orléans, vainquit et tua ce dernier dans une bataille livrée dans la plaine de Véséronce, entre Vienne et Belley (524), chassa les Francs de son royaume, céda quelques villes à Théodoric, roi d'Italie, pour vivre en paix avec lui, et régna paisiblement jusqu'en 534. A cette époque, les fils de Clovis vinrent assiéger dans Autun le roi des Bourguignons, qui perdit alors son royaume. Selon les uns il périt en combattant, selon d'autres il mourut prisonnier en 541.

GONDEMAR (Flavius), roi des Wisigoths, mort en 612. Il fut élu en 610, après la mort de Witéric, que sa tyrannie avait fait assassiner. Il se fit remarquer par sa valeur et par sa sagesse, battit les Gascons, qui faisaient de fréquentes incursions en Espagne, repoussa les attaques des armées de l'Empire, fit de sages règlements et mourut regretté de ses sujets.

GONDÉRIC, roi des Bourguignons. V. GONDIOC.

GONDEZEL s. m. (gon-de-zèl). Comm. Sorte de coton filé, de qualité moyenne.

GONDI, ancienne maison de Florence, qui, dès le XIIIe siècle, joua un rôle considérable dans les affaires de cette république. Un de ses rejetons, Antoine GONDI, passa en France à la suite de Catherine de Médicis, et devint maître d'hôtel du roi Henri II. Il laissa, entre autres enfants : Albert, dont on va parler; Pierre de GONDI, évêque de Paris, cardinal; Charles de GONDI, général des galères de France. Albert de GONDI, marquis de Belle-Isle, maréchal de France, ambassadeur en Angleterre et en Autriche, épousa, en 1565, Claude-Catherine de Clermont, baronne de Retz, et fut fait duc de Retz et pair par le roi Henri III. Il mourut en 1603, laissant Charles, qui a continué la filiation, Henri de GONDI, dit le cardinal de Retz, Philippe-Emmanuel de GONDI, dont le fils aîné devint duc de Retz par l'extinction de la branche aînée, tandis que le cadet, Jean-François-Paul, archevêque de Paris et cardinal, est surtout connu par ses mémoires. Charles de GONDI, marquis de Belle-Isle, fils aîné du maréchal, fut tué en 1596, avant la mort de son père, et laissa Henri de GONDI, qui succéda à son aïeul comme duc de Retz. Pierre de GONDI, duc de Retz à la mort de son oncle, fut général des galères, prit part aux combats contre les Rochellois en 1622, et mourut en 1676.

Nous compléterons la notice qui précède en donnant la biographie des membres les plus remarquables de cette famille connus sous le nom de Gondi. V. RETZ pour les autres.

GONDI (Charles DE), magistrat italien, né à Florence en 1413, mort en 1492. Il devint haut prieur et gonfalonier de la république florentine. Lorsque les Médicis et les Pitti se disputèrent le pouvoir, Gondi se rangea dans le parti des premiers. Il a laissé des mémoires manuscrits, dont on trouve des extraits dans l'*Histoire généalogique de la maison de Gondi* (Paris, 1705, 2 vol. in-4°.)

GONDI (Pierre DE), cardinal français, né en 1533, mort en 1616. Il était frère du maréchal duc de Retz. Fort bien vu à la cour, il devint successivement évêque de Langres (1569), grand aumônier de Catherine de Médicis, confesseur de Charles IX, évêque de Paris, administrateur des domaines d'Elisabeth d'Autriche, et fut chargé par Henri III de se rendre à Rome pour obtenir du pape l'aliénation de 50,000 écus d'or sur les revenus du clergé. Pierre de Gondi fit preuve d'une grande fermeté et d'un attachement constant à la cause royale, à l'époque de la ligue. Il refusa d'accepter le chapeau de cardinal, que lui offrait Sixte V, avant d'avoir l'agrément du roi, qui le lui donna en 1588, et se rallia complétement à Henri IV. Les docteurs de Sorbonne ayant proclamé, comme acte de foi, l'immaculée conception de la Vierge, contrairement à l'opinion de Gondi, celui-ci les frappa d'excommunication et exigea qu'ils vinssent lui demander l'absolution à genoux.

GONDI (Jean-François DE), prélat français, né en 1584, mort en 1654. Il obtint que l'évêché de Paris fût érigé en archevêché (1623) et devint le premier archevêque de cette ville. Il fit plusieurs règlements relatifs à la discipline du clergé et aux écoles.

GONDICAIRE ou **GONDAHAIRE**, *heudin* ou chef électif des Burgundes, premier roi de Bourgogne, né vers 385, mort en 436. Il rompit, en 413, les traités qui liaient sa nation aux Romains, franchit le Rhin, s'empara de la première Belgique et de la Séquanaise, et se fit donner le pouvoir suprême vers 414. Le siége de ses possessions fut d'abord Genève, puis Vienne et Lyon, suivant le hasard des conquêtes. Telle fut l'origine de la monarchie burgonde, qui servit de modèle à celle des Franks. L'établissement de cette race ne paraît pas avoir rencontré de résistance parmi les habitants. Grossiers, mais non cruels envers les vaincus comme les autres barbares, les Burgundes songèrent moins à dominer qu'à se fusionner avec le fond gallo-romain de la population. Ayant reçu, par le droit barbare de la conquête, les deux tiers des terres et le tiers des esclaves, ils se firent un scrupule de rien usurper au delà et traitèrent le Romain comme leur égal; cette égalité fut même consacrée par leurs lois (V. GOMBETTE [loi]). En 435, Gondicaire fut vaincu dans une grande bataille par le patrice Aétius et refoulé en Savoie. Il implora la paix, céda une partie de ses conquêtes, devint l'allié des Romains, et fut tué l'année suivante en combattant contre les Huns d'Attila, qui se préparaient à franchir le Rhin.

GONDINET (Edmond), auteur dramatique français, né à Laurière (Haute-Vienne), le 7 mars 1829. Fils d'un directeur de l'enregistrement et des domaines, il se prépara à suivre la même carrière et entra au ministère des finances. Il était parvenu en 1868 au grade de sous-chef de bureau, lorsque ses succès littéraires le décidèrent à donner sa démission. Il avait débuté en 1863, au Théâtre-Français, par une petite comédie en un acte, en vers, *Trop curieux*, qui n'avait obtenu qu'un succès d'estime. Deux ans après, en 1865, il fit représenter au Gymnase les *Victimes de l'argent*, comédie en trois actes, et les *Révoltées*, en un acte, en vers. Cette dernière pièce fut très-goûtée et charma beaucoup les connaisseurs; elle fit à M. Gondinet une réputation d'homme de talent et de goût. La *Cravate blanche*, un acte en vers libres (1867), et le *Comte Jacques*, trois actes en vers (1868), joués sur le même théâtre, attirèrent encore à leur auteur les éloges des critiques, qui comparaient ces pièces à des « bijoux fins, ciselés avec amour par un artiste consciencieux et délicat. » Les *Grandes Demoiselles* (Gymnase, 1868), un acte, beaucoup moins travaillé, obtint de la foule un plus bruyant accueil. Enfin *Christiane*, en quatre actes, représentée, en 1872, au Théâtre-Français, sans posséder les qualités qui font les grandes œuvres, plaça M. Edmond Gondinet dans un rang distingué parmi nos auteurs dramatiques. Cette comédie, enjouée et touchante, d'une honnêteté sympathique, d'une gaieté tempérée, agréable et gracieuse, fut applaudie du public avec chaleur. Nous devons encore mentionner de cet auteur : *Gavaut*, *Minard et Cie*, comédie en trois actes (1869); le *Plus heureux des trois*, en trois actes (Palais-Royal, 1870), en collaboration avec Eugène Labiche; *Paris chez lui*, en trois actes (Gymnase, 1872), etc.

GONDIOC ou **GONDÉRIC**, deuxième roi des Bourguignons, mort vers 473, commença à régner en 436. Les conquêtes de Gondicaire avaient été réduites par Aétius aux contrées qui correspondaient à la Savoie, à la Bresse et au Chablais. Gondioc, tantôt allié des Romains et décoré par eux de titres pompeux, tantôt leur ennemi et leur vainqueur, parvint, soit par ses armes, soit par des traités, à étendre ses possessions dans la Gaule de l'est et à posséder même la grande Séquanaise, la Viennaise, la basse Alpine, la première Lyonnaise, etc. Il mourut, laissant quatre fils (Chilpéric, Gondebaud, Godomar et Gondegisile), qui se disputèrent à main armée son héritage.

GONDIOCHE, reine franque, également désignée sous les noms de **Gondiode**, **Gondiuque**, **Gondheuque**, née vers 500. Elle épousa en premières noces Clodomir, roi d'Orléans, et, après la mort de ce prince, tué à la bataille de Véséronce en 524, elle se remaria avec Clotaire Ier, roi de Soissons, frère de son premier mari. De son union avec Clodomir, Gondioche avait eu trois fils; deux d'entre eux, Gonthaire et Thibald, furent mis à mort par Clotaire Ier; le troisième parvint à s'échapper : c'était Clodoald, plus connu sous le nom de saint Cloud.

GONDJEH, fille de Frévak, qui devint l'épouse de son frère Iradj, d'où descendent les habitants de l'Irân, d'après les Parsis.

GONDOK ou **GUNDUK**, rivière de l'Indoustan anglais. Elle prend sa source dans le Thibet, pays de Zang, traverse la chaîne de l'Himalaya, à l'O. du mont Everest, sépare l'ancien royaume d'Oude de la province de Bohar, et se jette dans le Gange à l'E. de Patna, après un cours de 800 kilom. Navigable sur une grande partie de son cours.

GONDOKORO, village de l'Afrique centrale, sur la rive droite du Bahr-el-Abiad (un des cours d'eau qui concourent à former le Nil), dans le pays des Baris, par 4° 54′ de lat. N. et 29° 25′ de long. E. Climat chaud, pluies fréquentes et abondantes pendant neuf mois de l'année (de février à décembre); végétation des plus vigoureuses. L'herbe y prend des proportions telles que les buffles eux-mêmes y disparaissent, et, dans les lagunes qui bordent le fleuve, les roseaux atteignent une hauteur de 8 à 9 mètres. Ainsi que Karthoum, Gondokoro est un entrepôt d'esclaves, habité par des négriers de toute race et de toute langue. Tout voyageur qui n'arrive pas à Gondokoro pour faire la traite des esclaves est considéré par les négriers comme un gêneur et exposé à une foule d'avanies. C'est, dit Samuel Baker, une colonie de coupe-jarrets, où l'on suborne les autorités pour se livrer sans crainte à toute sorte de crimes : « Il y avait à Gondokoro (1863) environ six cents marchands; leur temps se passait à boire, à se disputer et à maltraiter leurs esclaves; presque tous étaient continuellement ivres, et, lorsqu'ils se trouvaient ainsi, leur habitude invariable était de tirer des coups de fusil au hasard; de la sorte, depuis le matin jusqu'au soir, les armes à feu partaient de tous côtés, les balles sifflaient quelquefois tout près de nos oreilles et souvent elles frappèrent la poussière à mes pieds. Je m'attendais à ce qu'une balle me traversât un jour la tête *par accident*; les marchands d'esclaves auraient été de la sorte débarrassés d'un espion. »

Brave et fier autrefois, le peuple de cette région est aujourd'hui composé de mendiants éhontés et d'ivrognes des deux sexes. Les trafiquants d'esclaves ont non-seulement tué, pillé, volé, la population, mais ils l'ont encore dépravée. « Il est aisé de comprendre, dit le capitaine Speke dans son *Voyage aux sources du Nil*, que le gouvernement autrichien se soit lassé d'entretenir ici des prédicateurs de l'Evangile. Sur vingt missionnaires qui, depuis treize ans, sont venus porter la parole de Dieu au bord du Nil, treize sont morts de la fièvre, deux de la dyssenterie, deux autres ont dû fuir avec une santé à jamais détruite, et, en regard de tant de sacrifices, il serait impossible de placer une seule conversion qui méritât d'être signalée. »

GONDOLA ou **GUNDULITSCH** (Jean-François), poëte illyrien, né à Raguse en 1588, mort en 1638. Il réforma le théâtre de son pays, et, bien que ses drames soient empreints du faux goût italien qui régnait alors, ils ne manquent pas de mérite. Son œuvre capitale est l'*Osmanide*, épopée en vingt chants, où il retrace les malheurs du sultan Osman. Ce poëme, plein d'énergie et de couleur locale, ne fut imprimé qu'en 1826. Deux chants ont été perdus. Parmi ses autres écrits nous citerons : les *Psaumes du roi pénitent* (1620); *Ariane*, tragédie (1633); l'*Enlèvement de Proserpine*, tragédie (Raguse 1843); un poëme sur l'*Enfant prodigue*, une traduction en vers de la *Jérusalem délivrée*, qui a péri dans un incendie avec d'autres productions du même poëte.

GONDOLAGE s. m. (gon-do-la-je — rad. *gondoler*). Action de gondoler, de se déjeter : *Le* GONDOLAGE *est un effet de l'humidité.*

GONDOLE s. f. (gon-do-le — ital. *gondola;* du bas gr. *kondu*, vase à boire). Petit bateau plat, fort long, qui ne va qu'à rames, et qui est particulièrement en usage à Venise : *Des* GONDOLES *toujours noires, car le principe de l'égalité se porte à Venise principalement sur les objets extérieurs, sont conduites par des bateliers vêtus de blanc, avec des ceintures roses.* (Mme de Staël.) *La* GONDOLE *est un héritage du Bas-Empire; son premier type est la caïque des Grecs.* (Page.)

— Nom donné à des voitures publiques qui faisaient le service des environs de Paris : *Les* GONDOLES *soutiennent aujourd'hui sur la route de Versailles la concurrence avec les deux chemins de fer.* (Balz.)

— Sorte de pliant, sans dossier et mobile : *Je vois près de la cheminée une* GONDOLE *vide, venez-y.* (Balz.)

— Petite soucoupe ovale, servant à baigner les yeux. || Petit vaisseau à boire, long et étroit, n'ayant ni pied ni anse.

— P. et chauss. Rigole pavée.

— Agric. Nom donné, dans les environs de Toulouse, aux petits fossés qui séparent les champs.

— Moll. Ancien genre de mollusques gastéropodes, qui comprenait les bulles et les sormets, et qui n'a pas été conservé. || Nom vulgaire des potelles, des tonnes, des volutes et autres coquilles. || *Gondole blanche*, Nom vulgaire d'une coquille du genre bulle.

— **Encycl.** « Les gondoliers et les *gondoles*, dit Léon Renard dans ses *Merveilles de l'art naval*, c'est tout ce qui reste aujourd'hui de la Venise d'Alexandre III, de cette Venise jadis si puissante, si riche, si brillante, si joyeuse. » Dans cette ville étrange, où les rues sont remplacées par des canaux, les *gondoles*, on le sait, ont été, de tout temps, les seuls moyens de transport, et ce sont les gondoliers qui servent de cochers. Les *gondoles* sont des bateaux étroits, longs, et d'une grande légèreté. Le peu d'agitation des canaux, même au milieu des plus fortes tempêtes, permet de donner à la construction de ces bateaux moins de solidité que d'élégance. La poupe est pourvue d'un fer plat, dentelé et recourbé comme un *S*. Le gondolier, armé d'une seule rame, est placé debout à l'arrière; il ne godille pas comme nos rameurs, qui placent, dans une échancrure pratiquée au milieu de la poupe, un aviron auquel ils impriment le mouvement de la queue d'un poisson; mais il use avec une merveilleuse habileté d'un procédé que les nègres rameurs de nos colonies expriment par le mot *pagayer*. La petite chambre qui occupe le centre de chaque *gondole* (*caponera* ou *felza*) est tapissée de drap noir. Le siége du fond est très-large et recouvert de maroquin de même couleur que les draperies; sur les côtés sont deux places, qu'on hausse ou qu'on baisse à volonté. La place d'honneur, dans les *gondoles*, est à gauche. « Autrefois, dit Jal, cette *caponera* était décorée magnifiquement, quand elle appartenait à un noble seigneur ou à l'ambassadeur d'un souverain. Les sculptures, les ornements dorés, les brillantes étoffes faisaient de la *felza* un boudoir magnifique, riche détail dans un ensemble élégant et somptueux; car, alors, la *gondole* pouvait se parer de couleurs éclatantes, de figures en relief, de capricieuses découpures. La loi a réformé ce luxe, ruineux pour beaucoup de patriciens, qui dépensaient pour leurs *gondoles* des sommes exagérées. Aujourd'hui, toutes sont uniformes, toutes également grandes, toutes peintes en noir, à l'exception de celle du patriarche de Venise (s'il est cardinal), qui a seule des passements de soie ou de laine rouge, flottant sur la couverture de la *caponera*. »

Le nombre des *gondoles*, qui était, au commencement de ce siècle, de six mille cinq cents, a beaucoup diminué aujourd'hui. Le costume des gondoliers conserve encore une physionomie nationale, et il ne diffère pas beaucoup de ce qu'il était dans les beaux temps de Venise; leur coiffure est surtout élégante : c'est une sorte de bonnet phrygien, qui n'est pas parmi eux d'uniforme, mais qu'ils portent de préférence. Mme de Staël parle « de *gondoles* toujours noires, conduites par des bateliers vêtus de blanc avec des ceintures roses. » On en rencontre de nos jours qui ont conservé ce costume; quelques voyageurs se plaisent même à parer leurs gondoliers de costumes plus riches encore, et parfois les habitants de Venise font prendre à leurs gondoliers des livrées très-élégantes.

L'habileté du gondolier comme rameur est toujours merveilleuse : c'est plaisir de les voir parcourir en tous sens les canaux et les lagunes de la cité des doges, sans jamais se heurter les uns contre les autres. Tous les voyageurs s'accordent à vanter leur adresse et leur belle humeur : bien différents, en cela, de nos automédons parisiens, ils sont discrets, serviables; à quelque heure du jour ou de la nuit que ce soit, ils sont là, toujours prêts à vous conduire soit au Lido, soit aux environs de la Zucca. Quelques-uns sont des virtuoses, savent chanter d'une façon agréable des airs vénitiens, comme le *Tasso alla barcarola*, par exemple, ou encore quelques-unes de ces romances dont Rossini a reproduit deux couplets dans la leçon de chant du *Barbier*. Ils ont conservé avec soin les traditions des vieux gondoliers, qui excellaient à cadencer les vers. Au besoin, ils improvisent, et plusieurs de leurs *canzonette* sont des chefs-d'œuvre du genre.

Un beau chant alterné, comme une flûte antique,
S'en vient saisir votre âme et vous enlève aux cieux;
Vous pensez que ce chant, cet air mélodieux,
Est le reflet naïf de quelque âme plaintive,
Qui, ne pouvant, le jour, dans la ville craintive,
Épancher à loisir le flot de ses ennuis,
Par la douceur de l'air et la beauté des nuits
S'abandonne sans peine à la musique folle,
Et, la rame à la main, doucement se console.
A. BARBIER.

GONDOLE, plateau de France (Puy-de-Dôme), à peu de distance de Saint-Amand-Talende. Quelques antiquaires ont prétendu que César y avait établi son camp pendant quil faisait le siége de Gergovie. « On ne peut y méconnaître, dit M. Bouillet (*Statistique monumentale du département du Puy-de-Dôme*), des travaux de castramétation. Des pentes naturelles et très-rapides protégeaient ce camp des deux côtés : au N., un ravin creusé par la petite rivière d'Auzon; au S., un escarpement laissé par la rivière d'Allier. Une tranchée et une levée de terre ont été faites au S.-O. pour défendre le troisième côté... On a trouvé à plusieurs reprises, sur cet emplacement, des médailles romaines, des débris d'armes, des amphores, de la poterie et des tuiles à rebord. La voie romaine qui se dirigeait d'Augustonemetum à Ruessium passait près de là; une petite portion en existe encore près de la Ribeyre. »

GONDOLÉ, ÉE (gon-do-lé) part. passé du v. Gondoler. Qui est déjeté, courbé : *Bois* GONDOLÉ.

GONDOLER v. n. ou intr. (gon-do-lé — rad. *gondole*). Mar. Se dit d'un bâtiment dont les extrémités se relèvent comme celles d'une gondole : *Ce brick* GONDOLE *trop*.

— Techn. Se gonfler, se déjeter, se bomber : *Ces bois* ONT GONDOLÉ. *Certains vernis* GONDOLENT, *puis s'écaillent*.

GONDOLETTE s. f. (gon-do-lè-te — dimin. de *gondole*). Mar. Petite gondole.

GONDOLIER s. m. (gon-do-lié — rad. *gondole*). Batelier qui conduit une gondole : *Les échos du Tasse ne sont plus dans Venise, et le* GONDOLIER, *qui chantait autrefois ses vers, rame silencieusement*. (Lord Byron.)

Tel qui fut *gondolier* deviendra sénateur.
C. DELAVIGNE.

— **Encycl.** V. GONDOLE.

GONDOMAR, bourg d'Espagne, prov. et à 55 kilom. de Pontevedra, au centre d'une vallée; 7,500 hab. Industrie agricole, moulin à farine; fabrication de tissus, commerce de bestiaux.

GONDON (SAINT-), village et commune de France (Loiret), cant., arrond. et à 7 kilom. de Gien, sur la rive droite de la Théone; 1,074 hab. Ruines d'un château fort et d'une vieille tour. L'église dépendait autrefois d'un monastère qui fut fondé dans les premiers temps de la monarchie française.

GONDOUIN ou **GONDOIN** (Jacques), architecte français, né à Saint-Ouen-sur-Seine en 1737, mort à Paris en 1818. Elève de Blondel, il fit sous ce maître de brillantes études, qui lui valurent le titre de pensionnaire du roi à l'Ecole de Rome. Pendant son séjour en Italie, il se passionna pour les monuments et les ruines antiques, et en tira de nombreux dessins. Il rapportait de cette terre classique des arts un goût d'une pureté sévère. Il fut chargé de la construction de l'Ecole de chirurgie. Ce monument, qui n'est autre que l'Ecole de médecine d'aujourd'hui, est une œuvre remarquable, d'un grand caractère, et, selon Quatremère de Quincy, il doit être regardé comme l'ouvrage le plus classique du XVIIIe siècle. Gondouin acquit tout d'un coup de la réputation.

De riches particuliers le chargèrent de la construction de leurs hôtels, et bientôt il fut en possession d'une fortune considérable. A son retour d'un voyage qu'il avait fait en Italie, il trouva Paris en pleine révolution, et les esprits trop absorbés par la politique pour songer aux choses d'art. En 1795, il fut admis à l'Institut; depuis lors, il ne produisit rien d'important. A l'âge de soixante-dix-sept ans, il se maria en secondes noces avec une jeune fille qui mourut en lui donnant un fils. Il mourut lui-même quelques années après.

GONDOULI s. m. (gon-dou-li). Comm. Sorte de riz des grandes Indes.

GONDOUR ou **COUDLOU-GONDOUR**, célèbre ermitage de l'Inde, prov. de Mysore, dans l'Inde méridionale, desservi par des gourous ou prêtres de Vishnou.

GONDOVALD, surnommé **Ballomer**, roi d'Aquitaine, également connu sous les noms de **Gondebaud**, **Gondevald**, **Gombaud**, né vers 550, mort en 585. Il était fils d'une des concubines du roi Clotaire Ier, qui, sur le soupçon qu'il n'en était pas le père, le chassa de ses Etats, après lui avoir fait couper la longue chevelure qui était l'insigne des races royales frankes. Accueilli par le roi de Paris, Childebert Ier, reconnu par son frère Charibert, le jeune prince fut de nouveau rasé et chassé par Sigebert, roi d'Austrasie (567); il se réfugia en Italie, auprès de Narsès, puis à Constantinople, où les empereurs Tibère II et Maurice le comblèrent successivement de bienfaits. En 580, les grands du midi de la Gaule, mécontents de Chilpéric et de Gontran, et voulant se soustraire à l'influence des Franks et des Bourguignons, songèrent à se créer un roi qui dépendît entièrement d'eux. Ils envoyèrent à Constantinople le duc Gontran Boson, qui réussit à entraîner Gondovald en Gaule, après s'être engagé envers lui, par serment, dans douze églises de la cité impériale. Le prétendant fut d'abord caché dans une des îles de la Méditerranée, en attendant une occasion favorable. On l'en tira à la mort de Chilpéric (584); un grand nombre de leudes du Midi l'accueillirent, et, grâce à leur concours, il se vit bientôt maître de Toulouse, de Bordeaux, de Périgueux et d'une partie de l'Aquitaine, dont il fut proclamé roi. Ces succès rapprochèrent les deux maisons de Bourgogne et d'Austrasie, qui fomentèrent la trahison parmi les partisans de Gondovald. Les grands qui l'avaient appelé furent les premiers à l'abandonner, et l'un d'eux s'enfuit avec ses trésors. Obligé de s'enfermer dans Comminges, le malheureux prince fut livré aux soldats du roi de Bourgogne et massacré (585).

GONDOZOLETTO s. m. (gon-do-dzo-lètt-to). Comm. Fil de coton très-fin, fabriqué à Alep. || Pl. GONDOZOLETTI.

GONDRAN, montagne de France (Hautes-Alpes), au-dessus du village et du col du Mont-Genèvre. Elle atteint 2,634 mètres.

GONDRAN (SAINT-), village et comm. de France (Ille-et-Vilaine), cant. de Hédé, arrond. et à 23 kilom. de Rennes; 338 hab. L'église renferme d'admirables vitraux du XVIe siècle, figurant la *Passion du Christ*, et une borne milliaire sur laquelle repose la cuve du bénitier.

GONDRECOURT, bourg de France (Meuse), ch.-l. de cant., arrond. et à 30 kilom. de Commercy; pop. aggl., 1,604 hab. — pop. tot., 1,712 hab. Hospice. Scierie hydraulique. Environs pittoresques.

GONDRECOURT (Henri-Ange-Aristide DE), général et romancier français, né à la Guadeloupe en 1816. Elève de l'Ecole de Saint-Cyr, il en sortit sous-lieutenant d'infanterie en 1834, passa en Afrique en 1837 et, tout en suivant brillamment la carrière des armes, se fit connaître, à partir de 1844, par la publication d'un assez grand nombre de romans agréables et écrits d'une plume facile. Lieutenant-colonel des chasseurs d'Afrique en 1855, colonel en 1859, il a été promu depuis lors général de brigade et nommé, en 1867, commandant de l'Ecole de Saint-Cyr.

Lorsque, au mois de juillet 1870, éclata la guerre entre la France et la Prusse, M. de Gondrecourt demanda à être déchargé du commandement de l'Ecole de Saint-Cyr pour entrer dans le service actif. Mis alors à la tête d'une brigade de dragons du 4e corps d'armée, sous les ordres de Ladmirault, il prit part aux divers combats qui eurent lieu sous les murs de Metz, subit le sort de l'armée de Bazaine, qui capitula le 27 octobre 1870, et fut alors envoyé prisonnier en Allemagne. De retour en France, après la signature de la paix, M. de Gondrecourt a été nommé commandant de la subdivision de Lot-et-Garonne, où, soutenu par le parti légitimiste, il s'est porté candidat à l'Assemblée nationale lors des élections complémentaires du 2 juillet 1871. Nous citerons parmi les nombreuses productions de M. de Gondrecourt : les *Derniers Kerven* (1844, 2 vol.); *Médine* (1845, 2 vol. in-8°), un de ses romans les plus intéressants; la *Marquise de Candeuil* (1846, 2 vol. in-8°); les *Péchés mignons* (1847, 2 vol. in-8°); *Un ami diabolique* (1848, 3 vol. in-8°); le *Bout de l'oreille* (1853, 7 vol. in-8°); le *Chevalier de Pampelonne* (1853, 5 vol.); *Mademoiselle de Cardonne* (1853, 3 vol.); le *Baron la Gazette* (1853, 5 vol.); *Mémoires d'un vieux garçon* (1855-1856, 10 vol. in-8°); les *Prétendants de Catherine* (1857, 5 vol.); le *Légataire* (1857, 2 vol.); la *Vieille*